

vait fournir de l'or aux princes, aux princesses et aux seigneurs pour leur jeu, aux roués pour leurs débauches; c'était lui qui devait acquitter à vue les bons souscrits par le duc d'Orléans aux femmes qui composaient son sérail, aux pourvoyeuses chargées de ses plaisirs, aux malheureuses jeunes filles qu'il avait déshonorées, aux prostituées qui avaient su inventer quelque monstruosité de luxure pour réveiller ses sens blasés, aux ganymèdes qui souffraient ses infâmes caresses, aux bravi qui l'aidaient à se défaire de ses ennemis, aux agents de police qui lui vendaient les secrets honteux des grands seigneurs et des nobles dames. Que pouvait faire Law en face de telles exigences? Renoncer à les satisfaire, fuir, abandonner la France; c'était jouer sa vie! Il ne lui restait qu'une seule ressource, celle de multiplier les capitaux par l'agiotage. Il s'en ouvrit au duc d'Orléans, sans lui cacher toute la grandeur du péril.

Le régent, qui déjà avait calculé qu'il lui serait facile de rejeter la cause de tous les désastres sur le financier écossais, l'excita à tenter ce dernier moyen de salut, et lui promit de le seconder en tout. Dès ce moment il s'établit un système de concessions réciproques entre Law et le duc d'Orléans: le premier fournissant toujours des monceaux d'or à la rapacité du second, celui-ci concédant toujours de nouveaux privilèges et des monopoles qui l'aidaient à masquer sa position.

Law organisa l'agiotage avec une adresse merveilleuse; il commença par faire hausser les actions de sa compagnie des Indes par le crédit de la banque royale; puis les valeurs de celle-ci par le prestige des bénéfices extraordinaires qu'annonçait devoir réaliser la compagnie; enfin il sut pousser

si habilement les unes et les autres, que de cinq cents livres qui était le taux primitif d'émission, elles atteignirent le chiffre de cinq mille livres. Les Parisiens étaient pris d'une sorte de vertige pour les actions; tous, nobles ou bourgeois, se jetaient dans la spéculation, et se faisaient financiers, agioteurs et usuriers. On ne voyait plus qu'un seul moyen de faire fortune, celui d'échanger son or contre du papier. Les métaux précieux étaient tombés en tel discrédit qu'on les avait pour ainsi dire proscrits du commerce. Philippe d'Orléans, pour augmenter l'engouement général, adjudega à la compagnie des Indes occidentales l'affinage des métaux, le monopole du commerce du Canada, celui du Sénégal pour la traite des nègres, le privilège de la navigation et du négoce dans toutes les mers de l'Orient, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'à la Chine, la fabrication des monnaies dans tout le royaume, enfin le bail des fermes et les recettes générales, avec l'autorisation d'émettre un nouveau capital capable de subvenir aux nouvelles charges et dépenses qui allaient peser sur elle.

Les valeurs haussaient, haussaient toujours. Law, satisfait d'avoir égalé le montant des actions de sa compagnie à la totalité du numéraire existant dans le royaume, ne voulait point passer outre; mais Philippe d'Orléans, le mauvais génie de la France, s'opposa à ce temps d'arrêt. Il représenta au financier que ce serait folie à eux de ne point profiter de l'enivrement où semblaient être les Français de leur monnaie de papier, et lui commanda de la faire circuler par torrents. Poussé par ce démon corrupteur, le banquier se précipita dans l'abîme, et créa d'un seul coup quinze cents millions d'actions

nouvelles. Toutes s'enlevèrent avec une rapidité surprenante. Des provinces les plus éloignées on accourut à Paris pour verser l'or et l'argent dans les caisses de l'Écossais et recevoir en échange ses actions, avec lesquelles on s'empressait de spéculer. Nobles, roturiers, magistrats, ecclésiastiques, philosophes, ducs, laquais, ministres, commis, tous encombraient les avenues de la rue Quincampoix, où se tenait une sorte de bourse; tous s'y mêlaient, s'y confondaient sans distinction de rang ni de naissance; les hommes les plus puissants de la cour s'y faisaient plus particulièrement remarquer, et ne rougissaient point de se faire appeler seigneurs mississippiens. L'un d'eux, le duc de Bourbon-Condé, y gagna par des friponneries des sommes incroyables qu'il employa à des achats de terres, et qui devinrent l'origine de la scandaleuse fortune de la famille des Condé. Le prince de Conti, son cousin, ainsi que les ducs de la Force, d'Antin et d'autres favoris du régent, ne restèrent pas en arrière du duc de Bourbon, et profitèrent largement de la folie des spéculateurs. Dubois surtout réalisa des gains énormes en échangeant ses actions contre le numéraire qui entrerait au trésor royal, et qu'il fit passer en Angleterre, dans la prévision d'un désastre imminent.

Quant à Philippe d'Orléans, il se montrait dans ce désordre tel qu'il était dans les saturnales nocturnes de son palais, le plus ardent à échauffer le délire. Il donnait à ses maîtresses des millions pour une nuit; il distribuait à ses courtisans des sommes de cinq cent mille livres de rentes en actions; il accordait à ses valets des étrennes de cinquante, de quatre-vingts et même de cent mille livres. Il voulut éga-

lement acheter de la popularité au même prix: il donna un million à l'Hôtel-Dieu, un million à l'Hôpital-Général, un million aux Enfants-Trouvés; il consacra plusieurs millions à l'acquittement des dettes des nobles de sa cour.

Law créait toujours de nouvelles actions pour fournir aux prodigalités du régent et en inondait la France, au point que le chiffre du capital émis, enflé par l'agiotage, s'élevait alors à dix milliards. Le système était à son apogée, et cependant Philippe d'Orléans n'était point satisfait. Lui-même se mit à fabriquer secrètement des actions pour plus de onze cents millions, les répandit dans la circulation comme un faussaire, en acheta des terres, des domaines, des châteaux, des seigneuries, et prépara la fortune colossale de la famille des d'Orléans.

A partir de ce moment le système commença à perdre de son immense faveur. Les seigneurs mississippiens et les roués qui étaient dans la confiance de ces émissions frauduleuses, contribuèrent surtout par leur empressement à convertir en espèces, en terres, en meubles, en marchandises ou en denrées le montant de leurs actions, à en déprécier la valeur. Le prince de Conti eut l'impudence de faire ramener en plein jour de la banque plusieurs voitures chargées d'argent. Le duc de Bourbon, moins heureux que son parent, n'ayant pu réaliser en numéraire son papier-monnaie, s'entendit avec le duc de la Force pour acheter tous les suifs, graisses et savons existants sur la place; d'autres accaparèrent les épiceries, les sucres, les cafés, les foins, tout ce qu'ils purent trouver. En un instant le prix des marchandises et des propriétés s'éleva à un taux inconnu avant cette époque; et l'af-

fluence devint de jour en jour plus considérable à la banque pour obtenir des remboursements en espèces.

Philippe d'Orléans essaya de retenir le torrent en publiant différents édits. Il enjoignit aux dames de la bourgeoisie de ne plus porter ni pierreries ni diamants; il osa ordonner la confiscation des vieilles monnaies, et poussa l'infamie jusqu'à défendre que personne dans le royaume ne conservât en sa possession plus de cinq cents livres en espèces, sous peine d'une amende de dix mille livres et de la confiscation des sommes saisies. Puis, sous prétexte d'assurer l'exécution de ces mesures infâmes, il encouragea les délations, fit faire des visites domiciliaires par les agents du fisc, et s'empara de toutes les matières d'or ou d'argent qui pouvaient encore exister dans les familles. Cette dernière opération fit affluer dans les caisses du gouvernement la presque totalité du numéraire en circulation. Alors Philippe d'Orléans, n'ayant plus rien à voler, déclara effrontément banqueroute, et publia un édit qui réduisait progressivement la masse du papier émis.

On ne saurait peindre la consternation dont la capitale fut frappée à l'apparition de ce décret inique. Les Parisiens firent des émeutes, le parlement protesta contre l'acte de déloyauté du régent, les seigneurs mississippiens eux-mêmes se réunirent aux magistrats pour contraindre Philippe à revenir sur sa décision. Cette opposition énergique empêcha le duc d'Orléans d'accomplir le dernier vol qu'il méditait; il fut obligé de rapporter l'édit de réduction, et de mettre à la disposition de la banque royale les fonds qui étaient entrés dans les caisses de l'État par les amendes ou par les confiscations. Malgré les remboursements que Law put effectuer avec ces

faibles moyens, son papier tomba de plus en plus en discrédit; enfin, quand il eut épuisé toutes ses ressources, vendu une partie de ses terres, ses hôtels et jusqu'à ses diamants pour faire face aux demandes des porteurs d'actions, il se décida à quitter la France avec sa femme et sa fille. Cet homme extraordinaire mourut à Venise dix années après, dans un état voisin de la misère.

Telle fut la triste fin du financier écossais, qu'un de nos savants économistes modernes considère comme l'un des plus grands génies du siècle. « Si Law n'eût pas été gêné dans ses » opérations par l'infâme duc d'Orléans, dit l'auteur dont » nous rapportons l'opinion, nul doute qu'il eût élevé la » France au premier rang des puissances financières. Lui » seul, ajoute-t-il, depuis l'existence des banques, a pu im- » punément mettre dix fois autant de billets en circulation » que sa banque renfermait d'espèces. Personne ne peut lui » contester la gloire d'avoir créé dans notre patrie les pre- » mières valeurs industrielles. Cette seule création était une » pensée grandiose; avec elle les plus petits capitaux trou- » vaient un placement, et les travailleurs, condamnés jus- » qu'alors aux éventualités du salaire, étaient enfin admis » aux privilèges de la propriété. Les actions de la banque et » de la compagnie des Indes offraient aux hommes économes » les avantages d'une caisse d'épargne, avec les chances de » profit d'une grande association commerciale.

» Grâce à Law, le crédit public fut substitué au crédit » privé; l'intérêt de l'argent tomba au taux le plus bas, et fit » disparaître la cause la plus efficace et la plus odieuse de » l'inégalité des conditions. Le premier il conçut la pensée

» gigantesque de transformer la fortune territoriale de la
 » France en valeurs qui pussent circuler sous la forme de
 » papier-monnaie; et quoique son but ait été manqué, on
 » doit convenir que cette tentative ne fut pas stérile, et qu'elle
 » donna lieu à des tentatives innombrables, qui s'effectuèrent
 » sous l'influence du système et commencèrent le morcelle-
 » ment de la propriété. L'esprit d'entreprise s'empara de
 » toutes les classes de la société; et la puissance de l'associa-
 » tion, inconnue jusqu'à cette époque, se révéla par des
 » combinaisons neuves et hardies, dont nos opérations ac-
 » tuelles ne sont que des imitations. Enfin la propriété fon-
 » cière sortit pour la première fois de l'état de torpeur où
 » l'avait si longtemps maintenu le système féodal, et s'éleva
 » au rang de puissance productive. »

Law était à peine sorti de France, que le régent faisait vendre publiquement ses meubles et ses terres, sous prétexte de donner satisfaction à l'opinion publique. Pour mieux faire croire qu'il n'avait trempé en rien dans ce qui tenait au système, le rusé prince nomma un contrôleur général des finances, remit en régie les fermes du royaume, rétablit les offices des receveurs généraux, des payeurs et des contrôleurs de rentes, ordonna une enquête sur les déprédations qui avaient eu lieu, et se montra très-rigoureux envers les agioteurs subalternes. Il chargea même un conseil spécial de vérifier la masse des actions en circulation, d'anéantir celles qui seraient reconnues falsifiées, et d'apposer un visa sur les autres. Comme les membres de ce conseil exerçaient cette vérification sans contrôle, il leur devint facile de supprimer une grande masse de billets bons ou mauvais et d'atteindre la ré-

duction qui leur avait été indiquée. Huit cents commis furent employés à ce travail et anéantirent pour plus de dix milliards de papier-monnaie. On ne conserva que deux milliards environ de créances pour lesquelles on délivra des certificats de liquidation, que le régent s'engagea à faire acquitter en numéraire; puis, quelques jours après, il revint sur sa parole, annonça que le gouvernement était dans l'impossibilité d'acquitter ses dettes, et échangea les deux milliards d'obligations contre vingt-cinq millions de rentes sur l'hôtel de ville, qui, plus tard, sous le ministère du cardinal Fleury devaient éprouver encore une nouvelle réduction. Ainsi fut accomplie par Philippe d'Orléans cette grande iniquité qui consommait la ruine d'un nombre considérable de citoyens.

Toutes les provinces furent plongées dans la consternation : le commerce, qui pour un instant avait pris un essor extraordinaire, se trouva comme paralysé; l'agriculture languit; un découragement profond s'empara des esprits; la misère, une misère hideuse remplaça la prospérité naissante. Pour comble de désastres, la peste éclata dans la ville de Marseille et enleva les deux tiers de la population; un incendie effroyable, allumé, dit-on, par les ordres du régent, qui avait à se venger de l'opposition du parlement de Rennes à son gouvernement, dévora la capitale de la Bretagne. Et cependant tel était l'abrutissement du peuple sous le régime despotique, que tant de millions d'infortunés, entièrement ruinés, mourants de faim ou de froid sur leurs domaines incultes, sans moyens de subvenir à leur subsistance, se contentaient de pousser des plaintes inutiles, au lieu d'écraser le détestable auteur de tous leurs maux, arrosaient la terre

de leurs larmes, au lieu de combiner leurs efforts pour renverser cette exécration institution, la monarchie, source des calamités de la nation.

Quant à Philippe d'Orléans, il continuait à passer les jours et les nuits en orgies, variant ses plaisirs, s'enivrant avec ses roués, faisant la débauche avec de jeunes garçons ou de jeunes filles de dix à douze ans enlevés à leurs familles par ses pourvoyeurs, ou bien outrageant la nature avec ses propres filles, et renouvelant les saturnales des Borgia.

Dubois, de son côté, aussi ardent au plaisir que le régent, aussi avide d'argent et de pouvoir, se plongeait dans les plus crapuleuses saturnales, sans toutefois perdre de vue le but qu'il s'était fixé, l'exercice de l'autorité suprême sous le nom de son élève. Pour réussir plus sûrement dans ses projets, il avait compris la nécessité de s'appuyer sur la puissance la plus redoutable à cette époque, et s'était vendu à l'Angleterre, corps et âme, au point que rien ne se faisait en France que du consentement des ministres de la Grande-Bretagne. On raconte que lui-même se faisait gloire et honneur de ce vasselage; et qu'un jour le marquis de Senneterre, nommé ambassadeur à Londres, étant venu lui demander ses instructions, il répondit qu'il n'en avait point d'autres à lui donner, que de l'engager à suivre de point en point tous les ordres des ministres du roi Georges. Toujours pour complaire à l'Angleterre, qui ne voulait perdre aucune occasion d'affaiblir la France en suscitant des troubles dans le royaume, Dubois avait engagé le régent à dégrader les bâtards légitimés de Louis XIV de leur rang de princes du sang.

Ceux-ci, qui déjà étaient hostiles au duc d'Orléans, se

jetèrent plus que jamais dans le parti de l'opposition, et intriguèrent sourdement avec le ministre d'Espagne pour accélérer la chute de leur ennemi. La duchesse du Maine se mit à la tête du complot avec le prince Cellamare, ambassadeur de Philippe V à la cour de France. Il fut convenu entre les différents conjurés qu'une armée espagnole franchirait les Pyrénées pour envahir le Languedoc, dont le duc du Maine était gouverneur, en même temps qu'une flotte viendrait croiser sur les côtes de Bretagne, pour secourir les soulèvements des populations et propager la rébellion dans les provinces du Midi et de l'Ouest. En échange de son intervention, Philippe V demandait que la régence lui fût déferée nominativement, et que tous les actes de renonciation à la couronne de France, signés par lui, fussent annulés. Il consentait, à cette condition, à laisser au duc du Maine l'exercice de l'autorité, comme régent en son lieu et place; promettait de réinstaller les princes légitimés dans toutes leurs prérogatives, et s'engageait à faire donner toute satisfaction à la cour de Rome relativement à la constitution Unigenitus. L'ambitieuse duchesse travailla à rattacher à sa cause quelques-uns des chefs dont les noms avaient quelque influence sur les masses. Elle fit des ouvertures à Villars et aux autres maréchaux de France; et ne les trouvant pas disposés à courir les chances aventureuses d'un complot, elle se rejeta sur les jeunes seigneurs qui formaient la cour du régent. Son esprit et sa beauté la firent complètement réussir auprès de ces derniers. Le comte de Laval, le cardinal Polignac et le duc de Richelieu se flattèrent d'obtenir seuls ses faveurs, et entrèrent dans la conspiration par fatuité plutôt que par

